



L'ECHO DES LANCIERS

LE MOT DU MAIRE

Les élections présidentielles et législatives ont changé le paysage politique français. Nous présentons un résumé des résultats page suivante. Ceux qui se sont déplacés pour aller voter (trop peu nombreux selon moi mais avec une participation supérieure à la moyenne nationale) ont apprécié la belle **rénovation de la salle polyvalente**.

Si chacun a pu se féliciter de la qualité du travail des artisans locaux, on peut légitimement s'étonner du coût de tels travaux comparé au prix qu'un particulier paierait pour des travaux similaires. Ce n'est pas seulement une question de taille de la salle mais aussi de l'obligation légale ou réglementaire de respecter nombre de normes de sécurité, de confort, d'accès aux personnes handicapées, etc. Ainsi, il a fallu prévoir une rampe d'accès pour les chaises roulantes, installer une imposante VMC capable de renouveler/ purifier l'air quand la salle est pleine, installer des systèmes de prévention contre l'incendie avec des matériaux particuliers, des portes coupe-feux, des alarmes... Tout cela est important pour l'accès de tous aux équipements publics dans des conditions optimales de sécurité.

Nous avons aussi choisi le confort en installant des menuiseries à double vitrage performant, un système efficace de chauffage. Des murs de bois percé de trous assurent un excellent confort acoustique.

Tout cela suivi par un architecte vigilant et un bureau de contrôle exigeant (trop, parfois !).

Ces éléments additionnés expliquent le coût qui peut sembler excessif à certains. La dépense est en effet importante (environ 150 000 €) mais nous bénéficions de 60 % subventions du département et de l'Etat. La dépense réelle de notre commune est alors de 60 000 € financés par emprunt bancaire sur 10 ans (taux : 0,90 %). Un investissement que j'estime raisonnable au regard du résultat obtenu.

A vous de juger ! Peut-être à l'occasion de la **fête patronale** organisée par le comité des fêtes du 5 au 7 août et qui donne de Franchesse l'image d'une commune bien vivante.

Très bon été à tous.

Gérard Vernis

A NOTER SUR VOS AGENDAS

- Vendredi 4 août : Concours de pétanque (Comités des fêtes).
- Du samedi 5 août au lundi 7 août : Fête patronale du comité des fêtes.
- Dimanche 20 août, 17h00 : Concert de l'ensemble Festina-lente à l'église de Franchesse
- Samedi 30 septembre : Dîner dansant (Comités des fêtes).
- Samedi 7 octobre : Bal Trad.
- Samedi 14 octobre Repas du CCAS.
- Samedi 21 octobre : Loto (Amicale laïque).
- Samedi 4 novembre : Soirée du comité des fêtes
- Dimanche 26 novembre : Marché de l'Avant.

ETAT CIVIL

Naissances :

- 25 février 2017 : Jeannot Debarnot, fils de Clément Debarnot et de Lisa 's Jongers, domiciliés « le Grand Crotet ».

- 14 juin 2017 : Nolan, Michel, Didier, Franck Parguel, fils de Romain Parguel et de Sophie Dorgans, domiciliés 8 Faubourg de la Madeleine.

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents.

ELECTIONS

Résultats de l'élection présidentielle 2017

Candidats	% France	% Allier	% Franchise	Voix Franchise
Emmanuel Macron	66,10	63,90	58,75	141
Marine Le Pen	33,90	36,10	41,25	99

Premier tour de l'élection présidentielle 2017

Candidats	% France	% Allier	% Franchise	Voix Franchise
Emmanuel Macron	24,01	23,72	14,63	42
Marine Le Pen	21,30	22,34	21,95	63
Jean-Luc Mélenchon	20,01	19,91	34,49	99
François Fillon	19,58	18,94	19,16	55
Benoît Hamon	6,36	5,52	3,15	9
Nicolas Dupont-Aignan	4,70	5,09	2,09	6
Jean Lassalle	1,21	1,55	2,09	6
Philippe Poutou	1,09	1,21	1,74	5
Nathalie Arthaud	0,92	0,80	0	0
François Asselineau	0,64	0,74	0,7	2
Jacques Cheminade	0,18	0,18	0	0

Résultats de l'élection législative 2017 – 1re circonscription de l'Allier

Candidats	% circonscription	% Franchise	Voix Franchise
Jean-Paul Dufrègne	51,85	65,05	121
Pauline Rivière	48,15	34,95	65

Premier tour de l'élection législative 2017 – 1re circonscription de l'Allier

Candidats	% circonscription	% Franchise	Voix Franchise
Pauline Rivière	29,04	17,55	33
Jean-Paul Dufrègne	22,66	41,49	78
Pierre-André Périssol	20,25	15,43	29
Michèle Ciuch	10,30	7,98	15
Magali Alexandre	6,74	3,19	6
Jean Mallot	4,44	4,79	9
Corentin Blache	1,96	1,06	2
Luderce Poinambalom	1,96	3,72	7
Jean-Marc Collot	1,01	0,53	1
Albino Amato	0,66	1,60	3
Fabienne Mottet	0,64	2,13	4
Hasna Domeck	0,34	0,53	1

BUDGET COMMUNAL 2015

Le 11 avril 2017, le Conseil municipal adoptait le **budget primitif** 2017.

Section d'investissement

	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	Total voté
Dépenses	211 290,00 €	77 662,00 €	288 952,00 €
Recettes	141 014,00 €	147 938,00 €	288 952,00 €

Section de fonctionnement : équilibrée à : 461 472,00 € en dépenses et en recettes.

DEMOGRAPHIE

Un décret du 30 décembre 2016 authentifie les **chiffres des populations légales** 2014. La population du département de l'**Allier**, s'élève à 343 062 habitants en 2014, soit une légère baisse de 0,11% par rapport à l'année précédente (- 369 habitants).

Les chiffres pour **Franchesse** :

	2009	2014
Population municipale	447	459
Population comptée à part	10	10
Population totale	457	469

Le prochain **recensement** aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le bureau de poste de Franchesse est remplacé par une agence postale communale. Celle-ci est **ouverte** les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 8h45 à 11h15. Mme Jocelyne Arreau, ayant déjà une expérience en agence postale, a été recrutée, en qualité d'adjoint administratif pour tenir cette agence.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

En s'appuyant sur la généralisation du recours aux télé-procédures, le plan préfectures nouvelle génération réforme les modalités de délivrance de la carte nationale d'identité.

Depuis le 21 mars 2017, la mairie de Franchesse n'est plus habilitée à recevoir les demandes de cartes nationales d'identité. Chaque usager pourra solliciter ce titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil et non plus, forcément, dans sa commune ou son département de résidence.

ECOLE MATERNELLE

A la rentrée de septembre, le **RPI** Franchesse/Saint-Plaisir devrait compter **54 élèves**, dont 14 en maternelle.

L'école de Franchesse intègre le réseau d'éducation prioritaire et rejoint l'école de Saint-Plaisir à la rentrée 2017-2018. De ce fait, l'école maternelle de

Franchesse envisage l'accueil en très petite section des **enfants nés en 2015**, pour un effectif maximal de classe de 20 élèves.

LE RPI a obtenu le niveau 2 du label E3D (label récompensant l'engagement des établissements scolaires dans le **développement durable**). Il a été remis officiellement le 23 juin dernier à l'école de Saint-Plaisir où les enfants ont pu montrer et expliquer aux visiteurs le compostage, le potager, le jardin-refuge et la mare. Ce label s'est ouvert aux écoles en 2016. Aujourd'hui, trois écoles seulement sont labellisées dans le département de l'Allier. Les enfants des écoles et les enseignants ont travaillé en partenariat avec l'Adater, le Sictom, les municipalités. L'équipe éducative entend poursuivre ce travail l'année prochaine et se hisser au niveau 3 de la labellisation.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR AIDER LES ECOLES DU RPI

La toute nouvelle association des écoles de Franchesse et Saint Plaisir (A.E.F.S) a été créée.

Pour tout renseignement, contactez le 06.13.62.38.74 ou aefs03160@gmail.com

HISTOIRE LOCALE

Des nouveautés pour le **blog d'Alexandre Cornieux** que nous suivons régulièrement sur le site Internet de la commune : nouvelle apparence, nouvelles fonctionnalités et **nouvelle adresse** :

<http://franchesse.blogspot.fr/>. Vous pouvez retrouver l'ensemble des parutions du blog dans un ouvrage relié ou en édition e-book à l'adresse suivante : <https://www.blookup.com/fr/blookshop/blook/franchesse-22374/>

Ont collaboré à l'élaboration de ce numéro :

- André Despret,
- Isabelle Désurrier-Lafleurriel,
- Vincent Lecocq,
- Pierrette Popy
- Gérard Vernis,
- Isabelle Ville.

NOUVELLES ACTIVITES A LAVAUD ROUGE

Vera Van den Berghe et Philip Demeester, installés à Lavaud rouge, proposent des cours de danse et des stages depuis le 30 mai 2017.

Cours de Nia, danse d'énergie

Le Nia est une discipline sportive et holistique qui s'inspire des arts de la danse, des mouvements des arts martiaux et de la prise de conscience corporelle.

Cours hebdomadaires: les mardi, 9h30–10h45 et jeudi, 18h30–19h45.

Cours de danse orientale

La danse orientale est un art archaïque originaire d'Egypte et du Moyen-Orient. C'est un art subtil, imprégné de mouvements de grâce et de sensualité. Un langage poétique du corps et de l'énergie qui permet de retrouver et d'exprimer sa vraie féminité.

Cours hebdomadaires : les mardi, 10h45–12h30 et jeudi, 19h45– 21h30.

Stages Eros & Grace : silence et mouvement, l'art des sensations.

Les stages Eros & Grace s'adressent principalement aux artistes de scène (professionnels ou amateurs), mais aussi à toute personne qui veut se présenter sur la scène sociale d'une manière plus relaxe et vécue.

Samedi 14h30 – 17h30, les 1^{er}, 15, 29 juillet, le 19 août et les 2, 16 et 30 septembre.

Contact : 06.19.65.02.50 - E-mail : info@lavaud-rouge.net et Site : www.lavaud-rouge.net

FLEURISSEMENT

Classement du **concours** des maisons et fermes fleuries 2016. Tous les participants ont eu un prix.

NOM	Adresse	Catégorie *	Classe.
THUARD Thérèse	le Pré de la Croix d'Or	1	1
DESURIER Paulette	22, Fbg de la Madeleine	1	2
VALNON Chantal	1, la Palissade	1	3
YONNET René et Camille	21, rue des Lanciers	1	4
MEUNIER Sylviane	Le Village	1	5
DIAT Carine	La Rougeasse	1	6
GOVIGNON Roland	Le Champ de la Grange	1	7
GOVIGNON Yves	13, route de Limoise	1	8
VANCOPPENOLLE E.	3, route de Rouère	1	9
SIGNORET Didier	1, rue des Fossés	2	1
COLLIN Nicole	27, rue des lanciers	2	2
DESAMAIS Nicole	7, Place Marguerite Chanier	2	3
PRIEUR Christine	Les Quatre-Vents	2	4
AUDOUX Patricia	1, route d'Ygrande	2	5
RABET Monique	Marchandièrre	7	1
VALNON Jacqueline	Les Regnaults	7	2

COMPTEUR ELECTRIQUE LINKY

Linky est la nouvelle génération de compteurs d'électricité qui va marquer une nouvelle étape de la modernisation du réseau public de distribution. C'est un compteur communicant, ceci signifie qu'il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. Sur Franchesse, le **déploiement** est planifié en 2018. A noter que notre commune a délégué sa compétence en la matière au Syndicat départemental de l'énergie de l'Allier – SDE03 (www.sde03.fr/).

De nombreuses **communes** s'y sont **opposées**. Une réponse ministérielle (n° 21772 : JO Sénat du 16-2-2017, p. 645) rappelle que les délibérations prises par des conseils municipaux s'opposant au déploiement des compteurs « Linky » n'apparaissent pas fondées en droit. La juridiction administrative a déjà eu l'occasion de se prononcer et à chaque fois, le juge a suspendu l'exécution de ces délibérations, estimant qu'il y avait un doute sérieux sur leur légalité.

Par ailleurs, dans l'hypothèse où la commune a transféré la **compétence** à un syndicat départemental, comme le SDE 03, elle n'a plus vocation à intervenir en la matière. Dans ce cas, une délibération d'un conseil municipal s'opposant au déploiement des compteurs Linky est illégale.

S'agissant du **risque sanitaire**, le ministère de l'environnement a déjà eu l'occasion d'indiquer qu'une expertise avait confirmé que le niveau d'ondes générées par Linky était conforme à la réglementation en vigueur. De même, le Conseil d'État a conclu que les rayonnements émis étaient conformes aux seuils réglementaires et ceux admis par l'Organisation mondiale de la santé. Enfin, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a conclu à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs Linky engendre des effets sanitaires à court ou long terme.

ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Labbé **interdit** aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des **produits phytosanitaires** pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public (sauf pour des raisons de sécurité).

Les produits phytosanitaires de biocontrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique restent cependant **utilisables**, ainsi que tous les autres produits de protection des plantes.

La **lutte contre les organismes réglementés** à l'aide de produits phytosanitaires reste autorisée. Des dérogations pourront également être données pour

utiliser des produits phytosanitaires contre des **dangers sanitaires graves** menaçant la pérennité du patrimoine historique ou biologique.

Ne sont pas concernés par cette loi les espaces gérés par des **structures privées**, les espaces appartenant à des structures publiques dont l'accès est **fermé au public** ou encore les espaces publics qui ne sont pas considérés comme des espaces verts.

UN OISEAU RARE PRESENT A FRANCHESSE

La commune de Franchesse est située dans le secteur qui concentre la plus grande population de **pie grièche à tête rousse** du territoire auvergnat. Cet oiseau est classé en danger sur la liste rouge régionale. La LPO a été missionnée pour mettre en œuvre la conservation de cette espèce, les membres de cette association ont parcouru le territoire d'avril à juillet pour recenser un

maximum d'observations. Si vous avez repéré la pie grièche à tête rousse près de chez vous, n'hésitez pas à noter vos observations et contacter la LPO Auvergne au 04.73.36.39.79. Site : www.lpo-auvergne.org.



AVOIR 10 ANS A FRANCHESSE PENDANT LA GRANDE GUERRE

*Sous ce titre, **Robert Desternes** nous avait fait vivre la déclaration de guerre en 1914 puis ses souvenirs d'enfant dans le bourg en 1915 et 1916 ¹. Nous le retrouvons en cette année 1917 alors qu'il est dans sa douzième année.*

1917

Nouveau début d'année, nouvel hiver assez rigoureux et toujours la guerre ! Le premier de l'an est toujours assez joyeux pour moi : quelques friandises, un petit cadeau et je suis heureux. Je ne travaille pas trop mal à l'école, mais ma longue absence m'a handicapé ².

Je fréquente toujours Bouille, Paulot, les frères Desbarres, Marcel Mallet chez qui je vais chercher le lait aux Quatre-Vents. Je connais bien tous les gens du bourg et souvent nous taquinons les petites filles : Marie Gautron, Léontine Giraud, Gilberte Debesson...



Cloche de l'église Saint-Etienne

Mais nos espiègleries dans le bourg nous valent souvent des semonces de la part des habitants. C'est surtout les jeudis que nous les commettons.

Ainsi, je subtilisais la clé du clocher et, avec Bouille, nous en faisons l'escalade par l'intérieur : véritable aventure doublée de l'attrait de l'interdit.

Avec les Debarres nous faisons plutôt des « tournées » en campagne. Ainsi une fois, en mars, après la fonte des neiges, nous allons, par Bardonnière, jusqu'au ruisseau du Lac. Arrivés à la route de Bourbon, au pont, nous avons l'idée saugrenue de nous baigner dans cette eau courante et surtout très froide, et c'est complètement nus que nous passons une demi-heure sous le pont. C'était très drôle et, le ruisseau n'étant pas très large, nous avons fait un barrage avec nos fesses. Du vent froid et de l'eau glacée, nous n'avions cure. Deux jours après les Desbard avaient les oreillons ! Peut-être les auraient-ils eus sans cela !

Ma vie d'écolier et d'enfant de chœur se poursuit. Cette année, je fais ma renouvellement, et puis ma confirmation en l'église de Bourbon. Ce fut une belle cérémonie : c'est la première fois que je voyais un évêque. Maman me paya quelques gâteaux : ce fut une belle journée.

A cette époque, une trentaine de soldats arriva à Franchesse. Ils cantonnaient dans la salle de danse chez Barathon et faisaient fonctionner une presse à foin et à paille. Une fois les bottes faites, ils les conduisaient à la gare de Bourbon avec leurs voitures à cheval. Cela était très intéressant pour nous et nous passions de longues heures à les regarder.

De nouveau les vacances ! Les parties de billes recommencent et j'en gagne beaucoup. Avec les Desbarres, nous allongeons nos virées en campagne et lorsque nous rencontrons une mare, nous nous baignons, surtout dans celle du Champ du bois.

Je fais aussi le ramassage des pommes de terre, je vais chercher à manger aux lapins et retourne chercher le lait à l'Arbre Sec. Je fais aussi la vendange avec Dard. Pendant les vacances, j'ai eu la rougeole. Le médecin

¹ Echos des Lanciers n° 27 (été 2014) et n° 29 (été 2015)

² Peu après la rentrée de 1916, il avait souffert d'une forte angine avec abcès qui l'avait éloigné de l'école pendant presque deux mois

du pays, la Nana³ est venue me voir pour me soigner.

Nous faisons toujours quelques voyages à Bourbon et cette année encore, nous passons huit jours à Saint Plaisir, chez nos cousins. Il y avait des prisonniers allemands cantonnés à La Tour et ce fut pour moi une nouvelle attraction.

Mon père a quitté Clermont et il est parti à Salonique. C'est très loin et il ne viendra plus en permission. Plus que jamais nous souhaitons la fin de cette guerre. Tout le monde en a assez : il n'y a plus de pain, sauf du mauvais, plus guère de tabac et les hommes râlent, plus de sucre et les gosses pleurent.

La guerre change d'allure : les Russes, en révolution, ont chassé le tsar et le nouveau gouvernement signe la paix avec les Allemands qui retournent alors toutes leurs forces contre nous et nous attaquent furieusement. Les Serbes sont écrasés : c'est pour cela que nous devons faire front à Salonique contre les Bulgares et les Autrichiens. Les Italiens subissent de graves défaites et nous devons les renforcer. Tout cela est lourd pour la France qui perd de nombreux soldats, plus d'un million ! Les jeunes sont appelés à 18 ans. Le frère de Marcel Mallet (18 ans) fut blessé et a eu une jambe coupée tandis que son père (45 ans) était tué. Quelle tristesse !

Mais les Anglais envoyèrent de nombreux soldats en France et contrèrent les Turcs au Moyen-Orient. De plus les Américains rentrent en guerre à nos côtés⁴. C'est une très grande puissance et l'espoir renait.

Octobre revient avec la rentrée des classes. Cette fois, je vais préparer le certificat d'études, je travaille bien, prenant goût à l'école et je suis même premier de la classe.

Malgré la guerre, les jeunes aiment bien s'amuser mais les bals sont interdits. Heureusement, il y a des bals clandestins. A Franchesse, c'est surtout au café Bouculat qu'ils se tiennent. Les filles sont la grande attraction ; en plus, des réfugiés et des femmes de Bourbon participent à ces amusements. De temps à autre, les gendarmes de Bourbon font une ronde et cela cause une certaine animation dans la bourgade.

³ La Nana ! Melle Anna Auclair était sage-femme. Mais elle était consultée pour tous les maux bénins qui pouvaient toucher les gens du pays. Mais, elle se livrait en plus à un trafic d'avortements clandestins que quelques femmes payèrent de leur vie. A l'âge de 63 ans, elle fut arrêtée et emprisonnée à Moulins.

⁴ Entre juin 1917 et l'armistice de 1918, pas moins de 200 000 hommes vont débarquer à Saint Nazaire. Les navires débarqueront au total 2 millions de tonnes de matériel : locomotives en pièces détachées, camions, chevaux... Ces soldats logeaient dans des camps édifiés autour de Saint Nazaire avant de partir s'entraîner au combat car c'étaient de très jeunes recrues vêtues de chemises et chapeaux de feutre à larges bords, qui tranchaient avec l'image de nos poilus revêtus d'un grand manteau.

1918

C'est l'année de mes 13 ans. C'est la vie habituelle d'hiver. Je suis toujours enfant de chœur et toujours, de temps à autre, la corvée de semaine : aller servir la messe quotidienne à 7h1/2, mais c'est ma dernière année.

A l'école, je travaille bien et M. Virlogeux est content de moi. J'aime toujours les récits de voyage et j'attends avec impatience le mercredi, jour de parution de mon journal illustré : le Cri-Cri.,

Au printemps, j'aide de plus en plus aux travaux agricoles que nous avons à faire : je plante les pommes de terre avec M. Ray, je jardine, je scie et casse du bois. Je vais toujours chercher le lait à l'Arbre Sec ce qui est pour moi une agréable promenade.

De temps en temps, nous allons à Bourbon et nous rendons visite à l'oncle. Notre cousine, Louise Desternes passe une huitaine de jours chez nous, ce que j'aime bien. Cela rompt la monotonie quand il y a quelqu'un de plus à la maison.

Pendant les vacances de Pâques, je pratique toujours les « tournées » en campagne, quelque fois seul, mais souvent avec Bouille et Desbarres. Nos coins préférés sont le pré de la Poissonnerie et le taillis de Saint-Etienne où nous épions les lapins et les perdrix. Une fois même, je réussis à capturer une perdrix qui s'était emmêlée dans les broussailles. Quel exploit ! Le pré des fossés était souvent le lieu de nos jeux et grimper à la cime d'un arbre était notre sport préféré.

La guerre se poursuit. Les renforts américains, en hommes et matériel, commencent à se faire sentir : les Allemands sont contenus, mais nous ne parvenons pas à les faire sortir de France. Mon père est toujours à Salonique en Macédoine : il y finira la guerre.

A Franchesse, la presse à foin est partie et cela nous fait un grand vide. Je deviens ami avec Philippe Ray et Gabriel Cagnet qui deviennent aussi des compagnons de jeux.

Une nuit, vers 10h du soir, nous fumes réveillés par un fracas de portes et de fenêtres. Nous avons appris que c'était l'atelier de chargement à Moulins qui avait explosé⁵. De Franchesse, nous voyons très bien la lueur des explosions. Trois jours après, nous allons à Moulins et nous constatons les dégâts importants. Ma tante Francine nous raconta cela en détails. Mon parrain Léon Nicolas est toujours à Nevers. Une fois, il est venu nous voir et j'ai fait avec lui un tour à la chasse, mais nous revînmes bredouilles.

Les jeux de salle de danse clandestins se poursuivent. Ils sont surtout fréquentés par les jeunes gens de 16 à 18 ans dont quelques-uns vont être appelés à la guerre

⁵ Dans la nuit du 2 au 3 février 1918, l'atelier de chargement d'Yzeure a explosé accidentellement avec ses 3 millions d'obus chargés, 2400 tonnes de poudre et d'explosifs et ses 1400 hectolitres d'essence.

« Amusons-nous avant » disent-ils, mais ceci, par moralité, est formellement interdit par les autorités. Le café Bouculat a déjà écopé de deux amendes sévères, aussi refuse-t-il à abriter ces divertissements qui se déroulent dans la bergerie désaffectée des Quatre-Vents. Une nuit, les gendarmes font une descente et dispersent toute cette jeunesse, mais l'affaire est sans suite. En effet, que peuvent-ils contre des jeunes qui, demain peut-être, mourront pour défendre la France ?

Lachaise, le ferblantier de Lurcy Lévis, vient toujours de temps à autre sur la place et son travail m'intéresse toujours. Me voyant souvent être son spectateur, il m'emmena un après-midi, jusqu'à Bouquetraud, ce qui me rendit heureux et désireux d'apprendre ce métier.

En juin, nous allons à Bourbon passer le certificat d'études : Hermal, Masseret et moi. Nous sommes reçus tous les trois et M. Virlogeux est content. Sur ces conseils, ma mère décide de me faire suivre le cours supérieur pour un an.

Arrivent les vacances partagées entre de plus en plus de travaux utiles mais encore pas mal de jeux. La guerre prend une tournure décisive. Les Allemands sentent qu'ils sont perdus s'ils ne remportent pas une

victoire décisive sur le plan militaire. Ils attaquent furieusement, mais les Français résistent. Pourtant une seconde fois, Paris est menacé. Les Alliés français-anglais-américains attaquent sur tous les fronts en Macédoine. Les Turcs capitulent aussi et alors, nos troupes d'Orient pénètrent en Autriche qui à son tour capitule. L'Allemagne va être attaquée de partout. La terrible Allemagne de Guillaume II demande grâce et le 11 novembre 1918, dans l'allégresse générale, l'armistice est signé. C'est une immense explosion de joie !

La guerre est terminée !

La vie normale va reprendre, mais que de ruines, que de morts ! 1 500 000 pour la France, 35 pour Franche-Comté, 7 millions pour tous les belligérants, lugubre tableau de la folie orgueilleuse des hommes.

Mon père, toujours en Macédoine, ne revient pas tout de suite. Je commence donc l'hiver comme d'habitude avec maman, mais nous sommes malgré tout plus heureux car son retour est proche.

André DESPRET

FRANCHESSE

Fête Patronale 2017

Vendredi 4 Août - Stade des Tutelles

19h30 - Concours de pétanque en doublettes

Samedi 5 Août

A partir de 7h30 : - Foire des Lanciers : Bovins - ovins - équins

Vers 12h00 : - Repas Jambon grillé - 10€

21h 30 - Retraite aux flambeaux accompagnée
par LYRE BOURBONNAISE

Soirée : - Bal gratuit

Dimanche 6 Août



14h30 : - Rifles

19h30 - Soirée entrecôte 22h30 - Bal gratuit

Lundi 7 Août

15h00 : - Jeux pour enfants suivi d'un lâcher de ballons

Crépuscule : - Feu d'artifice

Soirée : - Bal gratuit



Fête foraine pendant 3 jours

Autos tamponneuses, manège enfantin, château gonflable,
trampoline, tir à la carabine

I.P.N.S